

GARANTIES ASSURANCE CONSTRUCTION

DEMANDE D'ASSURANCE

D E L T A
C H A N T I E R

Vous souhaitez mieux assurer votre opération de construction.

Pour nous permettre d'étudier votre demande et d'y apporter la solution la mieux adaptée, nous vous invitons à compléter les rubriques du présent document

- R 1 - L'opération de construction
- R 2 - Les constructeurs
- R 3 - Le cadre d'assurance
- R 4 - Documents à joindre

Cette demande d'assurance est présentée par

- Nom ou raison sociale _____ • Sigle _____
- Adresse _____
Code postal [][][][][][] Commune _____
- Agissant en qualité de _____
- Nom et fonction de la personne à contacter _____
- Téléphone [][][][][][][][][][] • FAX [][][][][][][][][][][][][][][]
- E mail _____
- N° SIREN [][][][][][][][][][] • Code NAF [][][][][]

Rubrique 1 - L' OPÉRATION DE CONSTRUCTION

1.1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

Désignation de l'opération

- Adresse _____
Code postal [][][][][][] Commune _____
- Adresse des locaux commerciaux (bureaux de vente) si différente de l'adresse de l'opération

- Permis de construire N° _____
Délivré le [][][][][][] par _____
- Date de déclaration d'ouverture de chantier (DOC) (DT) (OS) [][][][][][]
- Date de début de travaux [][][][][][] • Date prévue d'achèvement [][][][][][]

DOC : date d'ouverture de chantier ; DT : déclaration de travaux ; OS : ordre de service

	HT	TTC
• Coût total prévisionnel des travaux neufs et honoraires y compris les ouvrages accessoires, au sens du I alinéa 2 de l'article L. 243.1.1 du Code des assurances		
Dont		
<input type="checkbox"/> Montant des travaux		
<input type="checkbox"/> Honoraires architectes et BET		
<input type="checkbox"/> Honoraires contrôleur technique		
• En cas de travaux de réhabilitation		
<input type="checkbox"/> Valeur des existants soumis *		

* *Existants soumis* : ouvrages existants, totalement incorporés dans l'ouvrage neuf **et** qui en deviennent techniquement indivisibles, au sens du II de l'article L. 243.1.1 du Code des assurances

• Coût prévisionnel retenu : HT TTC Si TVA réduite précisez _____

 **Le principe indemnitaire sera lié à l'option choisie**

Exemple : si le coût prévisionnel est déclaré HT les sinistres seront réglés hors TVA

« Vous déclarez que les bénéficiaires des garanties sont assujettis au régime de la TVA.

En conséquence, et d'un commun accord entre les parties, il est convenu que :

- la cotisation sera calculée sur le montant définitif hors taxes retenu (honoraires compris) ;
- les sinistres seront réglés hors TVA.

En cas de changement de situation fiscale du bénéficiaire de l'indemnité, un complément de cotisation devra être versé en conséquence du changement d'assiette et donc de la base indemnitaire ; à défaut, une règle proportionnelle sera appliquée aux indemnités à verser en cas de sinistre »

• Nature de l'opération – destination des locaux

BATIMENTS D'HABITATION

- Bâtiment collectif d'habitation
- Maison individuelle en secteur groupé (un permis de construire pour l'ensemble)

BATIMENTS FONCTIONNELS

- Hôtel
- Bureaux

BATIMENTS PRIVÉS/PUBLICS D'INTERET COLLECTIF

Etablissement d'enseignement : école collège lycée université

Etablissement de soins : hôpital clinique maison de retraite médicalisée centre psychiatrique

Bâtiment public ou para public : ateliers municipaux centre d'incendie et de secours caserne de pompiers
 caserne de gendarmerie

- Centre culturel et de loisirs
- Centre médical éducatif
- Centre paroissial
- Crèche
- Etablissement sportif
- Maison de retraite

BATIMENTS D'ACTIVITES

- Commerce
- Entrepôt
- Industrie
- Bâtiment agricole
- Complexe hôtelier

Autre(s) préciser la destination _____

En cas d'opération mixte (ex : habitation, bureaux, commerce..) précisez le montant des travaux relevant de **chaque catégorie sélectionnée** _____

Usage de l'opération

- Propre
- Locatif
- Vente en copropriété
- Vente à 1 seul acquéreur

L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION (suite)

En cas de vente, précisez le nom et l'adresse du notaire _____
 Si la vente est destinée à un seul acquéreur, son identité _____
 En cas d'usage mixte (ex : habitation destinée à la vente et à la location) précisez le montant des travaux ou les surfaces en m² relevant **de chaque usage sélectionné** _____

1.2 - CONTRÔLE TECHNIQUE

- Nom ou raison sociale du contrôleur technique agréé _____
- Adresse _____
- Code postal : • Commune : _____
- Ingénieur chargé de suivre l'opération : _____ Téléphone :
- Missions confiées au contrôleur : LP S PS Ph TH F HAND AV LE L
 Autres, à préciser _____
- Assurance : indiquer le nom de l'assureur: _____ *et joindre l'attestation d'assurance de responsabilité décennale valable à la date de la DOC*

Un contrôle technique adapté est obligatoire dans les cas suivants :

- La mission parasismique (PS) est obligatoire dès lors que la réglementation parasismique l'impose (art.R.111-38 du code de la construction et de l'habitation)..
- Présence d'avoisnants (cf. 1.4), contrôle AV + diagnostic complémentaire = mission complémentaire à la mission de base
- Rénovation lourde (cf. 1.5) contrôle de type LE avec communication au contrôleur des résultats de l'étude de diagnostic préalable obligatoire.

1.3 - DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

- Surface de plancher : _____ m²

Précisez la nature de l'opération	Nombre de bâtiments	Nombre de sous-sol	Nombre d'étages y compris le RDC	Nombre de logements si tel est le cas.

Stationnement			
Nombre total de places	Nombre de places dans les bâtiments	Nombre de places hors bâtiments	
		Couverte	Non couverte

En cas de bâtiments multiples, des mises en service ou des réceptions échelonnées sont-elles prévues ?

OUI NON

Dans l'affirmative, précisez ci-dessous, par bâtiment, leur montant et les dates précises d'exécution des travaux

Identification du (ou des) bâtiment(s)	Montant	Début des travaux	Date de mise en service ou de réception

Ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance décennale OUI NON

La garantie est étendue aux dommages relevant de l'article 1792 du Code civil au(x) seul(s) ouvrage(s) **réalisé(s) sur l'emprise et dans le cadre** de l'opération déclarée.

Dans l'affirmative, précisez leur nature et leur montant.

Nature	Montant

1.4 - SITUATION DE L'OPÉRATION – AVOISINANTS

▪ Bâtiments avoisinants situés à moins de 10 mètres des travaux neufs : <i>Dans l'affirmative</i> , précisez s'il existe un référé préventif	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NON
▪ Bâtiments avoisinants ayant une structure béton armé	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
▪ Travaux de reprise en sous-œuvre des avoisinants	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
▪ Les travaux sont-ils effectués sur des bâtiments occupés ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Faites-vous réaliser une mission de contrôle technique AV ? OUI NON

1.5 - OPÉRATION COMPORTANT DES TRAVAUX SUR PARTIES PRÉEXISTANTES

S'agit-il de **rénovation lourde** comprenant pour tout ou partie l'exécution des travaux listés ci-dessous ? OUI NON

Dans l'affirmative, précisez la nature des travaux réalisés

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Travaux de maçonnerie – béton armé modifiant les structures ou les efforts supportés par la construction | <input type="checkbox"/> Suppression d'éléments porteurs existants (poteaux, murs intérieurs, façades, pignons) |
| <input type="checkbox"/> Renforcement des fondations existantes | <input type="checkbox"/> Surélévation des existants |
| <input type="checkbox"/> Modifications de niveaux de fondations et reprise en sous-œuvre de fondations | <input type="checkbox"/> Travaux de charpente, couverture, bardage |
| <input type="checkbox"/> Création de nouveaux points de fondations pour les structures porteuses | <input type="checkbox"/> Travaux d'étanchéité ou d'imperméabilisation |
| | <input type="checkbox"/> Travaux d'isolation thermique par l'extérieur |
| | <input type="checkbox"/> Travaux de menuiserie extérieure |

S'agit-il de **rénovation légère** comprenant l'exécution de travaux de maçonnerie et/ou de corps d'états différents de ceux indiqués ci-dessus ? OUI NON

Dans l'affirmative, en préciser la nature : _____

Surface et nombre de bâtiments en fin de travaux

	Surface de plancher	Nombre de bâtiments	Nombre de logements
Parties préexistantes			
Parties nouvelles d'ouvrage			

1.6 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

1.6.1 - Si vous souhaitez souscrire la convention dommages en cours de travaux, renseigner les données suivantes :

La structure du bâtiment (et/ou la charpente) comporte-t-elle des éléments de portée supérieure à : 12 m entre appuis pour les ossatures béton armé et charpente bois, ou 20 m entre appuis pour les structures métalliques ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
La profondeur d'excavation est-elle supérieure à deux niveaux de sous-sols ou 6 m ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si le terrain est en pente, les talus ont-ils une hauteur supérieure à 5 m ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'opération comporte-t-elle la création d'un sous-sol sous l'emprise d'un bâtiment existant ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'ouvrage comporte-t-il un nombre de niveaux y compris sous-sol, supérieur à 10 niveaux ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

1.6.2 -Une étude géotechnique en rapport avec le projet est-elle réalisée ? OUI NON

Si oui, joindre une copie du rapport géotechnique et précisez la nature de la mission.

- G1 : étude géotechnique préalable G3 : étude et suivi géotechniques d'exécution
 G2 : étude géotechnique de conception G4 : supervision géotechnique d'exécution _____
 Périmètre G2 AVP PRO DCE/ACT G5 : diagnostic géotechnique

1.6.3 - L'opération comporte t-elle une installation photovoltaïque ? OUI NON

Dans l'affirmative précisez la superficie totale de l'installation Photovoltaïque _____m²

Cette installation est :

- Intégrée au bâti OUI NON
 Non intégrée (ou en surimposition) OUI NON
 Semi intégrée (ou intégration simplifiée) OUI NON

	HT	TTC
▪ Valeur des équipements photovoltaïques*		
▪ Valeur de l'installation photovoltaïque*		
▪ Valeur des modules photovoltaïques*		
▪ Montant des honoraires		

* La valeur à déclarer par poste concerné s'entend fourniture et pose comprises

Par «**équipements photovoltaïques**», nous entendons les éléments assurant la transmission et la transformation du courant électrique tels que les équipements électriques BT et HT, les onduleurs, transformateurs (AC-DC), matériels et appareils.

Par «**installation photovoltaïque**», nous entendons le système de production d'électricité et les éléments assurant la transformation et la transmission du courant électrique tels que les équipements électriques BT et HT, les onduleurs, transformateurs (AC-DC), matériels, appareils, ainsi que les points d'ancrage ou de fixation, et les éventuels travaux de confortement nécessaires.

Par «**modules photovoltaïques**», nous entendons le générateur photovoltaïque composé d'un assemblage de cellules photovoltaïques sous forme **rigide** et ayant pour seule fonction la production d'électricité.

La production d'électricité est destinée à :

Revente totale : OUI NON Autoconsommation : OUI NON Usage mixte : OUI NON

❖ **Procédé mis en oeuvre**

• **Couverture**

Membrane souple : OUI NON Panneaux rigides : OUI NON Tuiles : OUI NON
 Verrière : OUI NON

• **Bardage**

Bardage en façade : OUI NON Murs rideaux : OUI NON

Autre : précisez _____

Description sommaire _____

❶ Précision sur le procédé mis en œuvre

Ce procédé est-il de Technique courante (cf. 1.7) ? OUI NON

Dans l'affirmative : indiquez les références de l'évaluation technique (ATec, Pass innovation vert, ATeX)

La seule atteinte à la fonction « production d'électricité » n'est pas couverte par ce contrat, que l'installation soit intégrée ou non au bâti.

Souhaitez-vous souscrire une garantie des dommages de dysfonctionnement de l'installation photovoltaïque après réception ? OUI NON

Êtes-vous déjà assuré pour votre responsabilité en qualité d'exploitant de l'installation photovoltaïque ?

OUI NON

Dans la négative, souhaitez-vous souscrire une assurance de responsabilité civile producteur d'énergie ?

OUI NON

1.6.4 - Votre opération est-elle édifiée sur ou en zone :

<ul style="list-style-type: none"> Faisant l'objet d'un arrêté préfectoral termites <p>Dans l'affirmative</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'opération fait-elle l'objet d'une barrière anti-termite ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'opération comporte-t-elle un vide sanitaire contrôlable ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Considérée comme zone à risque d'exposition au Radon <p>Dans l'affirmative</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Des dispositions spécifiques pour réduire les teneurs en Radon sont-elles prévues ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Nature du procédé _____	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> D'affaissement minier ou de carrière <p>Dans l'affirmative</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Une étude géotechnique G2 est-elle réalisée ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Présentant des vides karstiques, des dissolutions de gypse <p>Dans l'affirmative</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Une étude géotechnique G2 est-elle réalisée ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Présentant des argiles gonflantes en zone à aléa fort ou moyen selon carte départementale du BRGM (www.argiles.fr) <p>Dans l'affirmative</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Une étude géotechnique G2 est-elle réalisée ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

• Inondable	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'opération est-elle située dans une zone faisant l'objet d'un PPRI ? (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Les préconisations du PPRI sont-elles respectées ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
En cas d'inondabilité imposée par le PPRI un cuvelage est-il prévu jusqu'au niveau fixé ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'opération est-elle située dans une zone ne faisant pas l'objet d'un PPRI ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Des dispositions aptes à s'opposer à toutes remontées de la nappe phréatique ou toute infiltration d'eaux de ruissellement (cuvelage, radier de sous-pression, enduit d'étanchéité, drainage, radier drainant) ont-elles été prévues ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Dans l'affirmative		
Nature du procédé _____		
• L'opération comporte-t-elle des parties enterrées ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Dans l'affirmative , quel est le niveau NGF ?		
• des PHEC ⁽¹⁾ _____		
⁽¹⁾ c'est à dire celui correspondant aux Plus Hautes Eaux Connues = crue centennale (cf. DTU 14.1)		
• du sol naturel _____		
• du dernier niveau de sous-sol _____		

1.7 - NATURE DES TRAVAUX

Le souscripteur déclare que les travaux réalisés sur la présente opération sont de technique courante.

Par « travaux de technique courante », on entend les ouvrages répondant aux caractéristiques suivantes:

- Les travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P ⁽¹⁾.
- Les procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observations par la C2P ⁽²⁾ ;
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATex) avec avis favorable ;
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

⁽¹⁾ Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

⁽²⁾ Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

L'opération comporte-t-elle l'exécution de travaux qui sont de technique non courante ? OUI NON

Pour vous permettre d'avoir plus aisément connaissance de la réalisation sur votre opération de ce type de travaux, avez-vous introduit dans les marchés avec les constructeurs l'obligation de signaler la mise en oeuvre de travaux ou procédés de technique non courante ? OUI NON

À titre indicatif les travaux (**liste non exhaustive**) concernent-ils ?

un dallage en béton de fibres	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
une couverture en fibo-ciment	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des façades VEA, ventilées ou double peau	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des façades VEC	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des plaques polycarbonate en façade ou couverture	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

L' OPÉRATION DE CONSTRUCTION (suite)

une isolation thermique par l'extérieur + enduit hydraulique	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
une isolation frigorifique ou cloison	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des sols résine ou sportif	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des traitements anti-termite	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des traitements d'amiante (encapsulation)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
construction en bois (hors DTU 31.2)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
des procédés liés aux énergies renouvelables	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Dans l'affirmative précisez lesquels : _____		
des techniques spécifiques d'étanchéité	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Autres ? OUI NON

Si oui : précisez la nature des travaux : _____

Pour chaque nature de travaux concernés par de la TNC (renseigné à OUI, aux questions précédentes ou autres) veuillez préciser :

L'identité de l'entreprise qui exécutera les travaux	Ses qualifications professionnelles ou ancienneté dans le métier	La nature des travaux concernés

Joindre la (les) attestation(s) de responsabilité décennale spécifiques de chantier reprenant les éléments suivants :

- Adresse du chantier
- Nom du maître d'ouvrage
- Date de DOC (Date d'ouverture du chantier)
- Montant du marché de l'entreprise
- Coût de la construction déclarée HT
- Nature des travaux de l'entreprise
- Procédés, produits mis en oeuvre

1.8 - NATURE DE L'OUVRAGE

Sont considérés comme ouvrages de « caractère exceptionnel » les ouvrages exécutés par des entreprises de maçonnerie béton armé, charpente en fer ou bois et de construction métallique et comportant une ou plusieurs des particularités ci-après :

GRANDE PORTÉE			GRANDE HAUTEUR HORS SOL		GRANDE PROFONDEUR
	Portée (entre nu des appuis) supérieure à	Porte-à-faux supérieure à		HAUTEUR TOTALE DE L'OUVRAGE (au dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à	Parties enterrées dont la hauteur (au dessous du point le plus haut du sol entourant l'ouvrage) est supérieure à 15 mètres. Pieux (ou puits de fondations) de plus de 30 mètres après recépage.
Pour le bois					
+ poutres	30 m	15 m	Hall sans plancher intermédiaire	35 m	
+ arcs	60 m	15 m	Bâtiment à étages	60 m	
Pour le béton					
+ poutres	40 m	20 m	Cheminée	100 m	
+ arcs (ou voûtes)	70 m	20 m			
Pour l'acier					
+ poutres	50 m	25 m			
+ arcs	70 m	25 m			

L'opération comporte-t-elle l'exécution d'ouvrages de caractère exceptionnel ? OUI NON

Rappel : conformément à l'article R. 111.38 du Code de la construction, les opérations comportant l'exécution d'ouvrage de caractère exceptionnel sont soumises obligatoirement à contrôle technique visant la solidité de l'ouvrage (mission de type L au minimum).

Nature des travaux concernés et leurs caractéristiques techniques	Leur montant	L'identité de l'entreprise qui les exécutera et ses (éventuelles) qualifications professionnelles

Joindre la (les) attestation(s) de responsabilité décennale spécifiques de chantier reprenant les éléments suivants :

- Adresse du chantier
- Nom du maître d'ouvrage
- Date de DOC (Date d'ouverture du chantier)
- Montant du marché de l'entreprise
- Coût de la construction déclarée HT
- Nature des travaux de l'entreprise
- Procédés, produits mis en oeuvre

Rubrique 2 - LES CONSTRUCTEURS

2.1 - LE MAÎTRE D'OUVRAGE

À préciser uniquement si le Maître d'ouvrage n'est pas le souscripteur identifié page 1. En cas de SCI, indiquez également le nom du gérant.

- Nom ou raison sociale _____
- Adresse _____
Code postal | | | | | Commune _____
- Agissant en qualité de _____

Assume-t-il certaines missions de maîtrise d'œuvre ? OUI NON

Si oui ^(*), précisez la nature des prestations et indiquez les références (diplômes, expérience pratique) du technicien :

Exécute-t-il certains travaux ? OUI NON

Si oui ^(*), précisez la nature des travaux, leurs montants et les références techniques des personnes dirigeants ces travaux.

^(*) Si vous êtes assuré pour ce type de prestation, joindre une attestation d'assurance de responsabilité décennale valable à la date de DOC.

Fournit-il des matériaux ? OUI NON

Si oui, précisez leur nature et le montant estimatif des matériaux fournis.

Dispose-t-il d'un service d'entretien ? OUI NON D'un service après vente ? OUI NON

Si oui, décrire l'organisation et les modalités d'intervention du service.

- (Équipe interne, externe, effectif, budget, moyen matériel rattaché à la structure, information des acquéreurs...)

- Pendant l'année de parfait achèvement, fait-il appel aux entreprises intervenantes OUI NON

2.2 - LES CONCEPTEURS

2.2.1 - Les architectes et maîtres d'œuvre

Mission	Direction et surveillance des Travaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Conception	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SIREN				
Adresse et E-mail				
Identité				

Joindre la (les) attestation(s) d'assurance de responsabilité décennale valable(s) à la date de DOC

2.2.2 - Les B.E.T et ingénieurs conseils

Mission			
SIREN			
Adresse et E-mail			
Identité			

Joindre la (les) attestation(s) d'assurance de responsabilité décennale valable(s) à la date de DOC

2.3 - LES ENTREPRISES

Mode de passation des marchés	Identité	Adresse et E-mail	SIREN	Assureur
<input type="checkbox"/> En groupement				
<input type="checkbox"/> En entreprise générale				
<input type="checkbox"/> En contractant général (contrat de louage d'ouvrage unique pour la conception et la réalisation de l'opération)				
<input type="checkbox"/> En lots séparés	Compléter le tableau ci -après			

Le demandeur peut joindre en annexe une liste qui, dans ce cas, devra reprendre l'ensemble des renseignements de la grille figurant ci-dessous. Cette liste, faisant référence à la présente opération, sera datée et signée pour être annexée au contrat dont elle fera partie intégrante.

Lot concerné	Est-il sous traité en tout ou partie ?		Identité, adresse du titulaire du lot et Email	SIREN	Qualification Qualibat et/ou Qualifelec ou ancienneté dans le métier (*)	Montant du lot
	OUI	NON				
Fondations spéciales <input type="checkbox"/> Consolidation des sols <input type="checkbox"/> Pieux – micro pieux <input type="checkbox"/> Parois moulées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Gros oeuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Charpente <input type="checkbox"/> bois <input type="checkbox"/> Métal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Menuiserie extérieure <input type="checkbox"/> Murs rideaux <input type="checkbox"/> VEC <input type="checkbox"/> VEA <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Façade <input type="checkbox"/> Isolation thermique par l'extérieur <input type="checkbox"/> Bardage <input type="checkbox"/> Imperméabilisation <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Étanchéité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Plomberie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Plâtrerie – doublage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Menuiserie intérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Carrelage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

(*) En cas de sous traitance la réponse doit correspondre à l'entreprise qui exécutera effectivement les travaux

Lot concerné	Est-il sous traité en tout ou partie ?		Identité, adresse du titulaire du lot et Email	SIREN	Qualification Qualibat et/ou Qualifelec ou ancienmété dans le métier (*)	Montant du lot
	OUI	NON				
Chauffage – ventilation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Serrurerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Électricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Peinture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Vitrierie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Fermetures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Revêtement sol souple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Ascenseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
VRD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Autres lots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

(*) En cas de sous traitance la réponse doit correspondre à l'entreprise qui exécutera effectivement les travaux

Rubrique 3 - LE CADRE D'ASSURANCE

Nous vous invitons à nous indiquer les garanties que vous souhaitez souscrire.

- Convention responsabilité civile du maître d'ouvrage (R3.1) OUI NON
- Convention Terrains et locaux commerciaux (R3.2) OUI NON
- Convention Dommages en cours de travaux (R3.3) OUI NON
- Convention Dommages ouvrage (R3.4) OUI NON
- Convention Constructeur non réalisateur (R3.5) OUI NON

Si le montant de l'opération déclarée par le maître d'ouvrage (travaux et honoraires compris) est = ou > à 15 M€ HT

- Convention d'assurance collective de responsabilité décennale (R 3.6) OUI NON

R 3.1 - CONVENTION RESPONSABILITÉ CIVILE DU MAÎTRE D'OUVRAGE OUI NON

FORMULE 1 OUI NON

Nature des garanties	Montant des garanties*	Montant des franchises
Dommages corporels	3.049.000 €	Néant
Dommages matériels	610.000 €	20 franchises de base
Dommages immatériels	305.000 €	20 franchises de base
Dommages en cas d'atteinte à l'environnement (tous dommages confondus)	305.000 €	20 franchises de base

* Le montant de garantie s'entend par sinistre et par an

Nature des garanties	Montant des garanties*	Montant des franchises	
		FORMULE 2 <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	FORMULE 3 <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dommages corporels	3.049.000 €	Néant	Néant
Dommages matériels	1.220.000 €	40 franchises de base	80 franchises de base
Dommages immatériels	610.000 €	40 franchises de base	80 franchises de base
Dommages en cas d'atteinte à l'environnement (tous dommages confondus)	610.000 €	40 franchises de base	80 franchises de base

* Le montant de garantie s'entend par sinistre et par an

R 3.2 - CONVENTION TERRAINS ET LOCAUX COMMERCIAUX

OUI NON

R 3.3 - CONVENTION DOMMAGES EN COURS DE TRAVAUX

OUI NON

▪ Garanties de base

Tous dommages matériels subis par les biens assurés	Montant de garantie épuisable coût de l'opération
Frais de transport à grande vitesse – Heures supplémentaires – Location de matériel	153.000 €
Frais et honoraires des experts et hommes de l'art	39.000 €
Frais de reconstitution des plans et dessins sur support informatique ou non	39.000 €
Mesures conservatoires et péril imminent	153.000 €

Franchise : opération < à 11 M€ 25 franchises de base* 45 franchises de base 75 franchises de base

Franchise : opération > à 11 M€ 25 franchises de base* 45 franchises de base 75 franchises de base
 150 franchises de base 300 franchises de base

* Portée à 45 franchises de base en cas de vol

▪ **Garanties optionnelles**

Garantie maintenance visite OUI NON

La franchise est identique à celle choisie pour la garantie de base « dommages en cours de travaux »

Durée de la garantie 12 mois 24 mois

Garantie dommages aux existants OUI NON

Il s'exprime en pourcentage des travaux neuf 5 % 10 % 20 % 30 %

La franchise est identique à celle choisie pour la garantie de base « dommages en cours de travaux »

Garantie des risques financiers OUI NON

Montants de garantie

- Annulation du permis de construire : 77.000 €
- Vice imprévisible du sol* : 153.000 €

* La garantie est subordonnée à la réalisation d'une mission d'étude de projet géotechnique réalisée par un BET Spécialisé

Garantie des risques financiers OUI NON

Montant de la garantie	77.000 €	153.000 €	229.000 €	305.000 €	382.000 €	458.000 €	610.000 €	687.000 €	763.000 €
Frais bancaires supplémentaires <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Pertes de loyers <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais de location supplémentaires <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

R 3.4 - GARANTIE DOMMAGES OUVRAGE

OUI NON

3.4.1 - Garantie Dommages Ouvrage et Garanties Complémentaires

3.4.1.1 - Nature des garanties

Garantie dommages ouvrage obligatoire

Garanties complémentaires optionnelles

OUI NON

Bon fonctionnement des éléments d'équipements <i>Montant indexé et épuisable</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
20 % du coût de la construction sans pouvoir excéder	610.000 € <input type="checkbox"/> 1.500.000 € Montant indexé et épuisable
Dommages immatériels consécutifs <i>Montant indexé et épuisable</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
10 % du coût de la construction sans pouvoir excéder	<input type="checkbox"/> 305.000 € <input type="checkbox"/> 1.000.000 € Montant indexé et épuisable
Dommages aux existants non soumis <i>Montant indexé et épuisable</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Merci de cocher le montant de garantie souhaitée (il s'exprime en pourcentage du coût total prévisionnel des travaux neufs et honoraires sans pouvoir être inférieur à 40.000€)	<input type="checkbox"/> 5 % <input type="checkbox"/> 10 % <input type="checkbox"/> 20 % Montant indexé et épuisable

3.4.1.2 - Franchises

Les options avec franchises peuvent être choisies si la garantie dommages ouvrage est souscrite à titre facultatif (loi du 31.12.1989)

Sans franchise 10 franchises de base 20 franchises de base 40 franchises de base Autre _____

Le montant de la franchise de base est celle en vigueur à la date de déclaration du sinistre.

▪ Garantie Erreur Thermique

Souhaitez-vous souscrire une assurance visant à garantir les conséquences pécuniaires nécessaires pour remédier à la non-conformité à la norme RT 2012 pour l'opération assurée en raison d'un :

- défaut d'évaluation, de préconisation ou de conception ;
- défaut de suivi et de coordination des travaux, de gestion des interfaces ;
- défaut d'exécution ;
- défaut du ou des produit(s) mis en œuvre.

OUI NON

R 3.5 - CONVENTION CONSTRUCTEUR NON RÉALISATEUR

- Êtes-vous assujéti à l'obligation d'assurance pesant sur le demandeur ou le maître de l'ouvrage en vertu de l'article L. 241.2 du Code des assurances lorsqu'il agit en qualité de promoteur immobilier, vendeur après achèvement, vendeur d'immeuble à construire, mandataire du propriétaire de l'ouvrage ou de conducteur d'opération ?

OUI NON

Si oui, cette garantie obligatoirement souscrite sera assortie d'une franchise égale à 10 % du montant du sinistre avec un minimum égal à 3 franchises de base et un maximum égal à 13 franchises de base.

Garanties optionnelles

- Garanties complémentaires

OUI NON

Bon fonctionnement des éléments d'équipements	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
20% du coût de la construction sans pouvoir excéder	<input type="checkbox"/> 1.200.000 € Montant indexé et épuisable
Domages immatériels consécutifs	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
20% du coût de la construction sans pouvoir excéder	<input type="checkbox"/> 600.000 € Montant indexé et épuisable

R 3.6 - CONVENTION D'ASSURANCE COLLECTIVE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

Article R. 243-1 du Code des assurances

« Les personnes mentionnées aux articles L. 241-1 et L. 241-2 peuvent satisfaire à l'obligation d'assurance leur incombant en vertu de ces articles en recourant à un contrat d'assurance collectif, en complément d'un ou plusieurs contrats d'assurance garantissant individuellement leur responsabilité dans la limite des plafonds fixés dans ce ou ces contrats. Ce contrat d'assurance collectif peut être souscrit pour le compte de plusieurs personnes mentionnées à ces articles »

Le montant de l'opération déclarée par le maître d'ouvrage (travaux et honoraires compris) est-il est = ou > à 15 M€ HT ?

OUI NON

Si oui : Nous vous proposons un Contrat d'assurance Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD), délivré conformément aux recommandations de la FFSA du 19 décembre 2008, sauf si le contrat a été souscrit auprès d'un autre assureur, dans ce cas joindre l'attestation correspondante.

Rubrique 4 - DOCUMENTS À JOINDRE

À joindre à toute demande d'assurance

- La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ou ordre de service (OS) ou déclaration de travaux (DT) ;
- Le permis de construire ou la déclaration de travaux ;
- Le plan de masse de la demande de permis de construire (dans le cadre d'opération partielle par rapport au permis de construire repérer par couleur, surlignage ou annotation, l'ouvrage objet de la présente demande) ;
- et, en cas de travaux sur partie préexistante, annexer le descriptif détaillé de l'opération ;
- Rapport d'étude géotechnique, selon les conditions fixées au 1.6 de la demande d'assurance.

Dans le cas où l'opération déclarée relève du dispositif PSLA « Prêt Social Location Accession »

- La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) devra mentionner la nature du financement et le nombre de logements concernés ;
- À défaut, joindre la copie de la convention type signée avec l'État.

Documents complémentaires

Les pièces complémentaires suivantes peuvent être nécessaires à l'étude de vos garanties

- CCTP ou descriptif détaillé des travaux
- Jeu de plan (plan de masse – plan des sous-sols, rez-de-chaussée étage courant – coupe)
- Rapport du bureau de contrôle en phase conception.

Attestations de responsabilité décennale

Les Constructeurs

Pour chaque constructeur au sens de l'article 1792-1 du Code civil (entreprise, architectes, maîtres d'œuvre, BET, y compris étude de sols) ainsi que pour le contrôleur technique, **joindre une attestation d'assurance de responsabilité décennale portant les mentions obligatoires suivantes :**

1. La période de validité devra correspondre à la date d'ouverture de chantier.
2. Les attestations devront indiquer que la garantie est délivrée conformément aux dispositions légales et réglementaires issues de la loi n° 78-12 du 04 janvier 1978 (articles L. 241-1 et A. 243-1 – annexe I du Code des assurances) et qu'elle est accordée pour la durée de 10 ans à compter de la réception telle que visée à l'article 1792-4-1 du Code civil.
3. Seront précisées les activités et/ou missions garanties correspondant aux lots exécutés par l'intervenant concerné.
4. Si l'attestation prévoit une limite d'intervention en coût d'ouvrage et/ou montant de marché, le coût total prévisionnel déclaré et/ou montant du marché de l'intervenant concerné devra être en adéquation avec cette limite contractuelle.
5. Pour **les ouvrages d'habitation** le montant de la garantie obligatoire doit être exprimé « à hauteur du coût des travaux de réparation de l'ouvrage »
6. Pour **les ouvrages hors habitation** le montant de la garantie obligatoire doit être exprimé à minima « dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage »

L'ensemble de ces mentions sont nécessaires pour établir la conformité de l'attestation

Le montant de votre opération est < 15.000.000 € HT	Attestation d'assurance de responsabilité décennale portant l'ensemble des mentions conformes de 1 à 6, comme indiquée ci avant.
Le montant de votre opération est ≥ 15.000.000 € HT	Attestation d'assurance de responsabilité décennale, nominative de chantier ou annuelle conditionnée à la souscription effective d'un CCRD au bénéfice des intervenants concernés, portant l'ensemble des mentions conformes de 1 à 6 comme indiqué ci avant et précisant les montants de garantie exclusifs de toute règle proportionnelle exigés par sinistre soit : <ul style="list-style-type: none"> - 10 M€ pour les lots ou marchés intégrant la structure et le gros œuvre*, ou pour les marchés passés en entreprise générale. - 6 M€ pour les autres lots ou marchés, sauf en présence de marchés passés en entreprise générale. - 3 M€ pour les lots ou marchés de conception, /maîtrise d'œuvre/ géotechnicien / BET /contrôle technique / Constructeur non réalisateur.

* selon nomenclature d'activités FFSA (fondation, gros œuvre, charpente bois, charpente et structure métallique)

- **Pour les travaux de technique non courante et/ou ouvrages à caractère exceptionnel (cf. 1.7 et 1.8 de la demande d'assurance) au plus tard à la date de réception de l'ouvrage.**

Joindre une attestation de responsabilité décennale spécifique de chantier portant l'ensemble des mentions conformes et reprenant les éléments suivants :

- Adresse du chantier
- Nom du maître d'ouvrage
- Date de DOC (Date d'ouverture du chantier)
- Montant du marché de l'entreprise
- Coût de la construction déclarée HT
- Nature des travaux de l'entreprise
- Procédés, produits mis en oeuvre

Le demandeur déclare que chaque constructeur au sens de l'article 1792-1 du Code civil est assuré en responsabilité décennale à la date de la DOC (Date d'Ouverture de Chantier) pour l'objet de son marché, et qu'il s'engage à nous fournir l'ensemble des attestations d'assurance, **au plus tard à la date de réception de l'ouvrage.**

A défaut, nous serons en droit de vous mettre en demeure de le faire sous dix jours par lettre recommandée avec AR, **et d'exiger le paiement d'une cotisation complémentaire calculée sur la base de la cotisation de la garantie dommages ouvrage obligatoire égale à :**

- **50% de cette cotisation pour chaque attestation manquante concernant les lots structure et gros-œuvre.**
- **20% de cette cotisation pour chaque attestation manquante pour les autres lots.**
- **50% de cette cotisation pour chaque attestation manquante concernant la conception, maîtrise d'œuvre, géotechnicien, BET, contrôleur technique, et constructeur non réalisateur.**

Et ce dans la limite de 100% maximum de la cotisation relative à la garantie dommages ouvrage obligatoire pour l'ensemble de l'opération.

Le demandeur déclare ne pas avoir connaissance de sinistres connus relatifs à cette opération au jour de la signature de la présente demande d'assurance.

Ces informations, qui nous sont destinées, ne seront diffusées à l'extérieur que pour les seuls besoins de passation, de gestion et d'exécution du contrat.

Vous pouvez en obtenir la communication, ainsi que leur éventuelle rectification, auprès de la SMA SA - Service Support 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15.

Le demandeur déclare sincères et, à sa connaissance, exacts les renseignements ci-avant et certifie qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à nous induire en erreur.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute omission, toute déclaration fausse ou inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat et vous exposer à supporter la charge de tout ou partie des indemnités ainsi que le prévoient les articles L. 113-8 et L. 113-9 du Code des assurances.

Fait à _____

Le _____

Signature du demandeur



SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

